

Journée mondiale de l'eau - 23 mars 2024
34700 Salelles du Bosc

COORD'EAU 34 – OEUVE D'EAU - CODEV

Atelier Eau et Agriculture

17 personnes – Animateurs : Dominique Soullier de la Confédération paysanne, Nikki

Plusieurs thème ont été abordés par les participants, dont des viticulteurs, des éleveurs et des maraîchers :

Crise de la viticulture

La priorité des décideurs du département va à la viticulture. Le département achète la paix sociale avec les viticulteurs ?

Envisager un plan social de la viticulture ?

D'une manière générale, les caves coopératives sont en surproduction. L'essentiel de la production est destinée à l'exportation, en Chine en particulier.

Les adhérents des coopératives perdent tous leurs savoirs parce qu'ils doivent se conformer à leurs règles et à leurs méthodes.

Les viticulteurs indépendants s'en sortent mieux, mais en vendant plus cher.

Les irrigants bénéficient de 70 % de subventions (2000 €/ha) pour leurs investissements, mais ils ne sont pas sûrs de rentrer dans leurs frais.

Mais, même avec l'irrigation, il peut y avoir des « coups de chalumeau » sur la vigne.
Informer davantage pour que certains viticulteurs se retirent du programme d'irrigation.

Revenu paysan et utilisation de l'eau

La problématique des revenus est fondamentale dans la crise agricole.

L'accès à l'eau permet-il l'augmentation des revenus ? Non, pas de corrélation.

L'irrigation de la vigne permet le maintien des revenus, hors investissements.

Prévoir un plan social pour l'agriculture en cas de sécheresse.

Diversification / reconversion

Dans l'Hérault, 18 % des cultures sont irriguées. 84 % de ces terres irriguées sont utilisées par la vigne, quels autres usages agricoles envisager ?

Le plan d'irrigation du département prévoit seulement 1,1 % de son budget pour l'aide à la reconversion.

Que faire des terres non irriguées ?

Distribution de l'eau à organiser et rationaliser, avec moins d'eau pour la vigne et plus pour d'autres cultures. Hiérarchiser l'utilisation de l'eau en fonction des productions, en prioriser certaines, comme le maraîchage. Le développement en cours mais lent des cantines locales et/ou bio le favorisera. De même que la mise en place d'une sécurité sociale alimentaire.

Nécessité d'un accompagnement et d'un financement de la reconversion, qui coûte très cher. Chez les viticulteurs, il ne s'agit pas d'une question de génération mais la reconversion est très difficile.

S'engager dans la reconversion avec un revenu garanti (production maraîchère par exemple).

Partage de l'eau

Question fondamentale de la répartition de l'eau, un bien commun.

Qui décide de la répartition de l'eau ? Question de démocratie et d'équité.

Le Conseil dép. définit les zones d'irrigation, est-ce normal ?

Envisager un Grenelle de l'agriculture départementale.

Comment convaincre les collectivités et les institutions ?

Comment s'approprier les rapports des SCOT et des PLU ?

Arbitrer entre construire des logements et maintenir les sols.

Relations avec le Conseil départemental : comment Coord'eau 34 peut faire monter la pression ? Penser par exemple sur les campagnes électorales du Conseil dép., les citoyens sont plus nombreux que les agriculteurs.

BRL va investir dans les P.O., pour doubler l'Aqua Domitia en provenance du Rhône.

Comment prendre contact avec les salariés ? Mais ce sont les collectivités qui gèrent le fonctionnement de BRL.

L'ASA de Gignac anticipe les plus-values foncières.

Pour contrer le poids des lobbies, s'appuyer sur les travaux de recherche pour faire du lobbying au niveau local, et être constant dans ce lobbying.

Lancer des études ou diffuser les études existantes sur la manière de privilégier les économies d'eau dans l'agriculture et éviter l'artificialisation des sols.